

Chers vice-recteurs Graham et Joyal,

Nous, les comités exécutifs de l'Association des professeur.e.s de l'Université d'Ottawa et du Personnel de soutien de l'Université d'Ottawa, vous écrivons conjointement pour vous faire part de nos préoccupations partagées concernant l'augmentation de la charge de travail de nos membres, ainsi que pour vous demander que des mesures immédiates soient prises pour répondre à ces préoccupations.

Comme vous le savez sans doute, les enjeux de charge de travail du personnel de soutien, des professeur.e.s et des bibliothécaires sont directement liés d'au moins deux façons.

Premièrement, il y a eu une prolifération du « travail fantôme », c'est-à-dire le déplacement de tâches pour lesquelles des personnes sont payées vers des personnes qui font un tout autre travail et auquel viennent s'ajouter ces tâches. Par exemple, on peut mentionner l'introduction de la plate-forme en ligne Concur pour le remboursement des dépenses professionnelles (RDP) et le remboursement des frais de voyages, ainsi que l'obligation pour les professeur.e.s de certaines facultés d'entrer les notes dans uOzone. À prime abord, le transfert de ces tâches autrefois effectuées par le personnel de soutien peut sembler une façon simple de réduire les coûts administratifs : pourquoi payer un.e membre du personnel de soutien pour entrer des données alors que les utilisatrices peuvent le faire? Ce raisonnement comporte toutefois des lacunes importantes. Alors que le personnel de soutien développe une expertise dans ces tâches, permettant de réaliser des économies, celles et ceux à qui on délègue aujourd'hui ces tâches doivent composer avec une charge mentale considérable à tenter de se souvenir de systèmes qu'ils/elles utilisent très peu fréquemment. Les économies réalisées grâce à l'élimination de postes parmi le personnel de soutien ne justifient pas les coûts dissimulés liés à la charge de travail croissante qui pèse sur le corps professoral et les bibliothécaires.

Deuxièmement, dans le contexte du gel des embauches de personnel de soutien décrété par l'administration, on note chez les membres du personnel de soutien une hausse des congés médicaux. Les postes vacants de personnel de soutien sont laissés vacants. Ainsi, on demande constamment aux membres du personnel de soutien encore en fonction de « faire plus avec moins », tout en demandant aux professeur.e.s et aux bibliothécaires de s'acquitter de tâches additionnelles pour assurer le fonctionnement des unités.

Nous comprenons qu'un examen approfondi des processus administratifs et de soutien est en cours, mais la situation actuelle est manifestement insoutenable. Comme l'indique clairement la lettre de l'automne 2017 envoyé à David Graham et signée par 358 membres de l'APUO, nous vous demandons « de prendre le *leadership* face à la situation actuelle en engageant du personnel en mesure de soutenir adéquatement tous les professeur-e-s [et bibliothécaires] afin

qu'elles et ils puissent se consacrer à *leur* travail », à savoir la recherche, l'enseignement et le service à la communauté. Nous ne pouvons pas attendre deux ans pour les résultats de l'examen des processus.

C'est pourquoi nous réclamons ce qui suit :

1. Mettre fin au gel des embauches de personnel de soutien;
2. Pourvoir les postes vacants de personnel de soutien;
3. Faire de Concur un système facultatif pour les RDP et autres demandes;
4. Rendre facultative la saisie des notes via uOzone dans toutes les facultés.

Par ailleurs, dans le but de favoriser la transparence de l'examen en cours des processus administratifs et de soutien, nous posons les questions suivantes :

1. Dans l'éventualité d'un poste vacant, à qui demande-t-on de faire le travail?
2. Alors que le corps professoral, les bibliothécaires et le personnel de soutien perçoivent une intensification de leur charge de travail, l'administration centrale a créé de plus en plus de postes de cadres supérieurs, notamment des postes de vice-doyen.ne.s. Au cours des cinq dernières années, combien de nouveaux postes de cadres supérieurs ont été créés?
3. Quelle est la réduction/création de postes de personnel de soutien qui est projetée au niveau facultaire pour remédier au démantèlement de la FESP? Comment l'Université prévoit-elle répartir les tâches autrefois accomplies par le personnel de la FESP?
4. Un examen approfondi des processus administratifs et de support bénéficiera grandement de notre expérience pratique de l'organisation et de la charge de travail. Comment avez-vous l'intention de nous inclure dans cet examen?

Bien cordialement,

Le Comité exécutif de l'APUO

Le Comité exécutif du PSUO